



DU 05 AU 19
JANVIER 2026

AU PRÉ COMMUNAL DANS
L'ESPACE DÉLIMITÉ

BROYAGE DU 20 AU 23 JANVIER 2026

Déposez votre sapin, sans décoration ni neige artificielle. Le broyat sera distribué aux usagers, ou valorisé en paillage dans les espaces verts de la commune.



D'INFOS

auprès de la mairie ou à
reduction-dechets@syclum.fr

